

A mon avis, les citations dont il s'est servi portaient sur les placements étrangers en général. S'il souhaite parler des placements étrangers dans les sociétés existantes qui sont visées par le droit de regard inscrit dans la mesure, c'est peut-être bien acceptable.

M. Argue: Si vous vous en souvenez, j'ai cité peu avant cela le rapport de la Commission royale à propos des bénéfices fabuleux qu'a réalisés M. Coates, de Houston (Texas)...

M. l'Orateur: Je ne m'y suis pas opposé. Je cherchais simplement à empêcher le député d'évoquer les aspects généraux des placements étrangers au Canada.

M. Argue: Après avoir parlé de M. Coates, après avoir parlé de la déclaration de la Commission royale au sujet de ces gens, dont la plupart viennent du Texas, qui ont la prépondérance des actions de la *Canadian Delhi Oil Company*, j'en suis venu à la déclaration où le premier ministre disait comment ce genre de placements étrangers et cette prédominance étrangère nuisent à l'existence même de notre pays. Je compte rattacher mes remarques aux questions de pipe-line à gaz et à pétrole, mais j'ai aussi signalé comment ces pipe-lines sont des entreprises largement dominées par l'étranger. La déclaration du *Financial Post*, et elle est brève, que le premier ministre a citée est ainsi conçue:

Avec l'importance croissante des entreprises à propriétaires étrangers, combien de temps le Canada pourra-t-il continuer à mener une existence distincte, voilà le problème qui se pose au Canada aujourd'hui.

M. l'Orateur: A mon avis, le domaine est trop vaste pour faire l'objet de ce débat et je pense que l'honorable député devrait faire porter ses observations sur des questions relatives à l'industrie du pétrole et du gaz.

M. Argue: Je traite de la question du pétrole et du gaz et de la manière dont cette industrie est dominée de l'extérieur et du fait qu'il est nécessaire que le gouvernement prenne des mesures pour maîtriser l'influence des flibustiers du Texas. Les gens et les sociétés que l'on qualifiait jadis d'amis favorisés du très honorable C. D. Howe et qui sont encore les favorisés du gouvernement aujourd'hui, les flibustiers du Texas, doivent sourire. Ils doivent arborer de larges sourires parce que, j'en suis sûr, quand le gouvernement actuel a accédé au pouvoir, on a craint que le parti maintenant au pouvoir ne fasse ce qu'il avait dit qu'il ferait, savoir rendre la maîtrise de ces sociétés aux Canadiens et prendre des mesures pour que les Canadiens exploitent à leur profit les ressources de notre pays, dans l'intérêt de ce dernier. Le gouvernement est allé jusqu'à instituer une commission royale qui lui a coûté plus de

\$300,000. Cette commission a présenté des avis précis sur la façon dont le gaz et le pétrole acheminés par pipe-lines devraient être réglementés mais le gouvernement a décidé de rejeter les principaux avis de la commission.

Le parti libéral semble prendre une part très active au débat et je suis convaincu qu'avant que nous passions à autre chose, nous allons entendre de nombreux discours de députés libéraux. Mais je me demande quel est, au fond, le différend qui l'oppose au gouvernement. Après tout, ce sont eux qui ont créé ces pipe-lines, ces sociétés; ce sont eux qui ont chargé une commission royale d'enquêter sur l'exploitation de ces compagnies. Le parti libéral a-t-il matière à protester maintenant sur ce qui se fait? Je ne le pense pas. Parlant au nom du parti libéral, à l'étape de la résolution, le député de Villeneuve (M. Dumas) a déclaré ceci, et je cite la page 3956 du *hansard*:

Si le gouvernement a l'intention de suivre à cet égard la recommandation de la Commission Borden, c'est-à-dire d'établir de cette manière un taux de base, il liera tout simplement les mains de tout office qui sera chargé d'appliquer la loi et, du même coup, il découragera les capitalistes de placer leurs fonds au Canada à un moment où il y a lieu de les encourager et non pas de les rebuter par des dispositions restrictives.

Ce que veut le parti libéral, c'est de faire venir encore d'autres pirates du Texas, encore d'autres Américains pour qu'ils aient la mainmise sur les industries de notre pays et, une fois que cette domination leur sera acquise, de présenter un bill anémique, terne, stérile, dépourvu des dispositions d'une loi agissante, une loi comme celle qu'avaient recommandée le président, M. Henry Borden, et les membres de la commission royale. Le porte-parole de l'opposition officielle a ensuite cité ce qui suit de M. Ely, président de l'Association des négociants de valeurs en portefeuille du Canada:

Il ne fait aucun doute que le rapport a porté un rude coup à la confiance des capitalistes étrangers dans le Canada. Ses recommandations, si l'on y donne suite, porteront certainement atteinte à notre faculté d'importer de l'étranger les capitaux considérables dont nous avons besoin.

Voilà l'attitude que le parti libéral oppose aux recommandations de la Commission royale. Le parti libéral et le parti conservateur sont ici sensiblement d'accord. Ils sont disposés à permettre que les pirates du Texas, ces choux-choux du très honorable C. D. Howe, devenus aujourd'hui les favoris du premier ministre, continuent de tirer des bénéfices fabuleux de placements quasi nuls, parfois de \$8, et parfois sans aucun risque. Ces bénéfices vont d'un tiers de million à un million et demi. La mesure à l'étude demande aux Canadiens de payer pour le gaz et le pétrole des prix